



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Répression de la révolution citoyenne au Chili

Question écrite n° 24101

### Texte de la question

M. Alexis Corbière alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les affrontements en cours au Chili. Le 18 octobre 2019, le président chilien Sebastian Pinera a décrété l'état d'urgence et a nommé un général responsable de la sécurité civile. Ces dispositions ont pour objectif de réprimer sans retenue le soulèvement populaire né de protestations contre l'augmentation des prix des transports. Cette mesure, goutte d'eau qui a fait déborder le vase, s'inscrit dans la droite ligne des politiques néolibérales mises en œuvre dans le pays depuis plus de trente ans et qui ont conduit à ce que le Chili devienne l'un des pays les plus inégalitaires au monde. L'armée n'avait plus été déployée dans les rues chiliennes depuis la fin de la dictature d'Augusto Pinochet. Elle ajoute au malaise social la résurgence d'un terrible souvenir : celui de l'assassinat du président Allende lors du coup d'état du 11 septembre 1973, suivi de près de 20 ans de répression contre les opposants politiques, emprisonnés, torturés, violés et assassinés par milliers. Depuis plusieurs jours, plus d'une dizaine de Chiliens ont d'ores et déjà été tués, victimes d'une répression militaire ultra-violente. La France, si elle ne doit pas faire preuve d'ingérence dans un pays tiers, a tout de même le devoir de contribuer à la défense des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Or à ce jour, tout porte à croire qu'ils ne sont plus garantis au Chili. Aussi, M. le député souhaite que tous les canaux diplomatiques soient activés afin que la violence cesse et qu'une sortie pacifique du conflit puisse être envisagée. À ce titre, la suspension de la participation de la France à la COP 25, prévue du 2 au 13 décembre au Chili, semble légitime et pleinement justifiée ; ce jusqu'à ce que le gouvernement chilien ordonne l'arrêt des tirs à balles réelles contre les manifestants et les arrestations arbitraires. Il souhaite donc connaître sa position quant à cette proposition.

### Texte de la réponse

La France est très sensible à la crise que traverse le Chili, un de ses plus étroits partenaires en Amérique latine et un ami de longue date, avec lequel elle entretient des liens historiques et une mémoire partagée issue de l'accueil de nombreux Chiliens par la France pendant la dictature. Les manifestations, effectivement violentes, qui se déroulent dans le pays depuis plusieurs semaines, rassemblent toutes les composantes de la société chilienne et semblent traduire un malaise social profond. L'Union européenne, le 30 octobre dernier par la voix du porte-parole du service d'action extérieure, a regretté toutes les violences au Chili et déploré le nombre beaucoup trop élevé de victimes. La France compte sur le gouvernement chilien pour procéder aux enquêtes appropriées. Elle relève que le ministère public chilien instruit actuellement plus d'un millier d'affaires liées aux violences des dernières semaines, et que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme et plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) mènent également des enquêtes à l'invitation des autorités chiliennes. Cette coopération entre les autorités, la société civile et le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme doit se poursuivre et faire la lumière sur d'éventuels abus ou exactions. Le Président Piñera a annoncé que des réformes en faveur de davantage de justice sociale seraient engagées et qu'une révision constitutionnelle était à l'ordre du jour. La France salue la signature par la quasi-totalité des partis politiques d'un accord prévoyant l'organisation d'un référendum et, s'il est positif, l'ouverture d'une Convention constituante. Ces annonces sont de nature à répondre aux aspirations de la société chilienne. Les autorités chiliennes ont annulé

la tenue à Santiago de la COP25, qui se tient à Madrid du 2 au 13 décembre 2019, mais toujours sous présidence chilienne. Le Chili s'est beaucoup impliqué dans l'organisation de cette COP à la suite de la défection du Brésil, et partage les objectifs de la France en matière de rehaussement de l'ambition collective. Au vu des enjeux climatiques de long terme et du caractère capital de ces rendez-vous, il ne paraît pas approprié de faire un lien entre la situation de crise que vit actuellement le Chili et la participation de la France à ce sommet.

## Données clés

**Auteur** : [M. Alexis Corbière](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (7<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 24101

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire** : [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [29 octobre 2019](#), page 9536

**Réponse publiée au JO le** : [10 décembre 2019](#), page 10758